

—  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

**3<sup>ème</sup> RÉUNION DE 2011**

**Séance du 21 avril 2011**

CG 11/3<sup>ème</sup>/BP-III-11

**ABBAYE DE BELLEPERCHE  
MUSEE DES ARTS DE LA TABLE**

**FREQUENTATION 2010**

Plus de 20 000 personnes ont fréquenté l'abbaye en 2010. Le nombre de scolaires attirés par les activités proposées par le service éducatif a fortement augmenté, et les Journées Portes Ouvertes du mois de septembre ont connu une affluence record. La renommée grandissante de l'abbaye et surtout du musée amène désormais un public de visiteurs au sens strict (hors animations et scolaires) plus nombreux et de provenance plus large.

**I – FONCTIONNEMENT 2011**

Pour la saison 2011, je vous propose de reconduire le fonctionnement habituel :

**Période d'ouverture du 3 mai au 30 septembre 2011, à l'exclusion du lundi et du dimanche matin.**

✧ **Horaires** :

**Ouverture du mardi au samedi de  
10 H 00 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 18 H 00  
le dimanche de 14 H à 18 H**

Le reste de l'année, les visites ont lieu **sur rendez-vous** pour les groupes, en fonction des disponibilités.

Comme chaque année, des saisonniers compléteront le dispositif permanent.

### ✧ Tarifs et Produits en vente

Les tarifs pratiqués en 2011 et la liste des produits mis à la vente sont présentés à votre approbation en annexe.

### ✧ Animations estivales

Les 13 et 14 mai au soir, de 21 h à minuit, la **Nuit des Musées** aura pour titre « *La fièvre monte à Belleperche* », spectacle conçu par la compagnie Arêne Théâtre.

Le samedi 16 juillet au soir, **pique-nique-concert** avec le groupe de jazz manouche Fretswing.

Le samedi 30 juillet au soir, « *Voyage autour de la table* » spectacle théâtral autour de textes sur la gastronomie par la Comédie de la Mandoune.

Les 17 et 18 septembre, à l'occasion des Journées du Patrimoine, **les Médiévaux** auront pour thème l'Orient, avec toujours un prolongement pédagogique en direction des établissements scolaires au cours des deux journées précédentes.

Toutes ces animations seront d'accès libre et gratuit.

### ✧ Animations Pédagogiques

Le service éducatif a reçu 5 021 enfants en 2010. En 2011, il participera au salon départemental du livre jeunesse dont le thème sera « Miam ! », au travers d'une animation sur les arts de la table.

### ✧ Budget

Pour le fonctionnement de l'abbaye, je vous propose un budget global de **115 000 €** qui regroupe, à la fois, les frais de fonctionnement et le budget animations.

## II – INVESTISSEMENT 2011

### • Musée des Arts de la Table

En 2010, soixante-dix unités ou ensembles ont rejoint les collections, parmi lesquels trente-six sont issus de dons, et un constitué du dépôt d'une partie de la collection Valfré par la Société Archéologique et Historique de Tarn-et-Garonne (n° d'inventaire 2010.1.1 à 2010.70.1).

Dans le cadre de l'enrichissement annuel des collections, je vous propose de prévoir au titre de 2011 un budget d'acquisition de **30 000 €** sur l'article 216 sous fonction 312.

Je vous propose également de prévoir un budget de **3 000 €** sur l'article 2157 sous fonction 312 pour l'acquisition de matériel d'éclairage et d'entretien spécifique aux objets de musée.

Je vous propose enfin un budget d'acquisition de mobilier de **300 €** sur l'article 2188 sous fonction 312.

- **Travaux**

Les travaux de restauration et d'aménagement de l'abbaye de Belleperche se poursuivent avec la **restauration intérieure du premier étage de l'hôtellerie et de l'aile des Jardiniers**.

Ce programme prévisionnel de travaux estimé à **1 685 200 € H.T** soit **2 015 500 € TTC** doit se dérouler sur 4 phases :

- 1°) **l'aménagement des anciennes chambres d'hôtes sud**, intégrant les contraintes de sécurité pour accès et évacuation (enduits, plafonds, sols, cheminées, menuiseries seront restaurés ainsi que l'escalier de l'aile des jardiniers, l'escalier d'honneur et le vestibule de l'étage, mise en place d'un éclairage) ;
- 2°) **la restauration du grand couloir** (les portes manquantes seront restituées, les graffitis des 19 et 20èmes siècles seront consolidés et protégés, mise en place d'un éclairage) ;
- 3°) **l'aménagement des anciennes chambres d'hôtes nord** (enduits, plafonds, sols, cheminées, menuiseries, électricité, éclairage) ;
- 4°) **l'aménagement de l'étage de l'aile des jardiniers** (sols, plafonds, électricité, éclairage, portes).

L'État a déjà accordé une subvention de **360 000 €** sur la première tranche, dans le cadre du plan de relance et au titre des grands projets de pays, la Région a également accordé une aide de **239 400 €** soit 25 % sur les deux premières tranches. Des cofinancements européens sont recherchés au titre du Fonds Européen d'Aménagement et de Développement Rural (mesure 313).

La maîtrise d'œuvre de l'opération a été confiée à M. Rebière, architecte des monuments historiques, auteur de l'étude préalable à travaux. La Semateg a été désignée comme mandataire.

En raison de la réflexion sur le moyen de chauffage le mieux adapté, rendue nécessaire pour préserver l'avenir quant à une ouverture élargie des locaux et le choix de la source d'énergie, le cabinet d'architectes a pris du retard et a remis le projet technique en janvier dernier. Le nouveau calendrier de l'opération est donc le suivant : lancement de l'appel d'offres en mars ; attribution des marchés en commission d'appel d'offres et prochaine commission permanente et démarrage des travaux avant l'été.

Par ailleurs, un programme de restauration de menuiseries au rez de chaussée, prévu en 2010 et pour un montant de 37 000 € , sera réalisé dans le courant de l'année.

Je vous prie de bien vouloir délibérer.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission éducation, sport, culture et transports,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

## **LE CONSEIL GENERAL**

- Prend acte du bilan 2010 relatif au fonctionnement de l'abbaye de Belleperche (fréquentation, animations) ;

### **Fonctionnement 2011**

- Approuve les conditions de fonctionnement suivantes pour l'année 2011 :

#### Période d'ouverture :

du 3 mai au 30 septembre 2011  
à l'exclusion du lundi et du dimanche matin.

#### Horaires :

Ouverture du mardi au samedi de  
10 H 00 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 18 H 00  
le dimanche de 14 H à 18 H

Le reste de l'année, les visites ont lieu sur rendez-vous pour les groupes

### Tarifs et Produits en vente :

- Approuve les tarifs ci-annexés des produits mis à la vente ;

### Animations estivales :

- vendredi 13 et samedi 14 mai au soir, de 21 h à minuit, la Nuit des Musées aura pour titre « *La fièvre monte à Belleperche* », spectacle conçu par la compagnie Arêne Théâtre ;
  - samedi 16 juillet au soir, pique-nique-concert avec le groupe de jazz manouche Fretswing ;
  - samedi 30 juillet au soir, « *Voyage autour de la table* » spectacle théâtral autour de textes sur la gastronomie par la Comédie de la Mandoune ;
  - samedi 17 et dimanche 18 septembre, à l'occasion des Journées du Patrimoine, les Médiévales auront pour thème l'Orient, avec toujours un prolongement pédagogique en direction des établissements scolaires au cours des deux journées précédentes ;
- Précise que toutes ces animations seront d'accès libre et gratuit ;

### Animations Pédagogiques :

- participation au salon départemental du livre jeunesse dont le thème sera « *Miam !* », au travers d'une animation sur les arts de la table ;

### Budget :

- Ratifie un budget global de 115 000 € regroupant les frais de fonctionnement et le budget animations ;

## **II – Investissement 2011**

### Musée des Arts de la Table

- Entérine l'entrée des n° 2010.1.1 à 2010.70.1 dans les collections publiques ;
- Adopte, dans le cadre de l'enrichissement annuel des collections, un budget d'acquisition de 30 000 € imputé sur l'article 216 sous fonction 312, un budget de 3 000 € imputé sur l'article 2157 sous fonction 312 pour l'acquisition de matériel d'éclairage et d'entretien spécifique aux objets de musée et un budget d'acquisition de mobilier de 300 € imputé sur l'article 2188 sous fonction 312 ;

## Travaux

*restauration intérieure du premier étage de l'hôtellerie et de l'aile des Jardiniers ;*

- Précise que ce programme prévisionnel de travaux estimé à 1 685 200 € H.T soit 2 015 500 € TTC doit se dérouler sur 4 phases :
  - aménagement des anciennes chambres d'hôtes sud,
  - restauration du grand couloir,
    - aménagement des anciennes chambres d'hôtes nord,
    - aménagement de l'étage de l'aile des jardiniers ;
- Précise également que l'État a accordé une subvention de 360 000 € sur la première tranche, la Région une aide de 239 400 €, que des financements européens sont recherchés au titre du Fonds Européen d'Aménagement et de Développement Rural (mesure 313) ;
- Prend acte que la maîtrise d'œuvre de l'opération a été confiée à M. Rebière, architecte des monuments historiques, auteur de l'étude préalable à travaux. La Semateg a été désignée comme mandataire ;
- Prend acte du calendrier concernant le moyen de chauffage le mieux adapté :
  - lancement de l'appel d'offres en mars,
    - attribution des marchés en commission d'appel d'offres et prochaine commission permanente,
  - démarrage des travaux avant l'été ;
- Précise qu'un programme de restauration de menuiseries au rez de chaussée, prévu en 2010 et pour un montant de 37 000 €, sera réalisé dans le courant de l'année.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

## ANNEXE

### ABBAYE DE BELLEPERCHE

<b>TARIFS 2011</b>
--------------------

CG 11/3<sup>ème</sup>/BP-III-11annexe

<b>OBJET</b>	<b>TARIFS</b>
Cartes postales	0.50 €
Plaquette « Notre Dame de Belleperche – Une abbaye cistercienne en pays gascon	3.00 €
Catalogue exposition temporaire 2001	5.00 €
Catalogue exposition temporaire 2005	5.00 €
Catalogue exposition temporaire 2006	10.00 €
Catalogue exposition temporaire 2007	5.00 €
Catalogue exposition temporaire 2008	8.00 €

Le Président,